Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 5

Artikel: Pensée
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206675

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et sa fenna l'ètant dza vè la valaisanna po coudhi l'ariâ.

Tè rondzâî pi ! L'affère n'allâve pas solet ; la Cabrottetta avâi bî sè setâ, et môdre lè pâi de la quva, quemet fasâi po sè tchîvre. La vatse fasâi dâi dzevattaïe et piattâve que lo sèyon ètâi eimbardzi viâ : du cein lèvâve lo tiu que lâi avâi pas moyan de restâ dè coûte. La Cabrottetta ein ètâi tota motsetta et ne savâi pe rein mé quinn' herba de la Saint-djan faillâi fére po lâi avâi son laci.

Tot d'on coup, à force de ruminâ, lâi vint l'idée de betâ oquie de pèsant su la rîta à la valaisanna, po que ne poûaisse pas mé lèvâ lo tiu. Vâi mâ, que faillâi-te lâi mettre. Rein ne lâi tegnâi. Quecha : Cabrottet.

Et ie subye Cabrottet que gouvernâve lè tchîvre.

— Vin vâi cé, que lâi fâ. Sé pas quemet ariâ cllia coffiâ de serpeint de bîta. Asseye-vâi, de tè fetsi dessu, su la rîta, on bocon ein derrâ, que ne poûaisse pas èdzevattâ.

Cabrottet ne fâ ni ion, ni dou : l'avâi z'onz'u ètâ tringlot pè lo militéro ; sè bete à tsevau dessu et, po que ne tsise pas, sa fenna lâi liette lè pî avoué on lincou que passâve pè dèso lo veintro de la vatse.

L'affére allâve mi ; on pouâve ariâ on bocon et l'homme, po fére rire la fèmalla tsantâve : « Roulez tambours, » quemet se l'avâi oncora ètâ âo militèro :

Mâ, vaitcè que la vatse sè met à sè tsampâ ein derrâ ein tereint âo renard tant que sè dèliette, toûme lo laci et pu via pè la porta eintrebètchâ, avau lo velâdzo.

Vo prometto que vo z'arâi pu rire de vère clli commerce : lè dzein sè mettant su lè pas de porte po guegnî clli dragon, su sa modze que tracîve tant que pouâve éteindre, âo dissime galop. Lè tsin dzappâvant aprî, lè dzenelhie fotant lo camp dau maitet dau tsemin po cein que sè crayant que l'ètâi on tot-mobile que fronnâve.

Mon Cabrottet pètâve minço, tandu que lè dzein sè desant :

— Mâ, mâ, l'è Cabrottet ! Hé, cardinau, iô vato ? que lâi criâvant.

— Diable lo mot que i'ein sé ! Dèmanda-lo à ma vatse, lo sâ mî que mè !

MARC A LOUIS.

Poire !... — Un garçonnet qui prépare ses devoirs pour l'école demande à son père :

— Dis, p'pa, est-ce que *poire* est masculin ou féminin ?

— Ça dépend...

— ?...

— Mais oui ; ça dépend des poires que c'est. Ainsi on dit *un* poire Goliath, parce que Goliath est un homme, n'est-ce pas ; et on dit *une* poire duchesse, parce qu'une duchesse c'est une femme. Tu comprends ?

— Oui, p'pa. C.

SOUVENIRS HISTORIQUES

La bataille de Gingins.

La « bataille de Gingins ! » Combien, sur dix personnes, pourront vous dire de quoi il s'agit ? Fort peu. Ignorance pour les uns, oubli pour les autres.

Bien que la bataille de Gingins ne fut qu'un incident de la lutte longue, tenace, et en fin de compte victorieuse, que soutinrent les Genevois contre les princes de Savoie, et qu'il ne fut pas précisément à l'éloge des Vaudois, paralysés par la crainte qu'ils avaient de LL. EE. de Berne, cet incident mérite d'autant moins l'ignorance ou l'oubli qu'il eut notre petit Pays-de-Vaud pour théâtre. Et puis, ce n'est pas le rôle de l'histoire de donner toujours de l'encensoir.

*

A la fin de 1534, Genève était pressée de toutes parts, la famine commençait à se faire sentir dans ses murs ; elle se voyait abandonnée par Berne, sa combourgeoise ; Fribourg, sa combourgeoise également, lui donnait chaque jour de nouvelles preuves de son mauvais vouloir. On croyait que les Genevois allaient succomber.

« Alors, dit l'historien vaudois Verdeil, les Genevois, au bord de l'abîme, prirent une résolution énergique qui, aux yeux des hommes timides, devait les perdre, mais les sauva, leur assura pour des siècles leur indépendance et le premier rang entre les peuples les plus éclairés, les plus civilisés et les plus libres de l'Europe. Les Genevois, le 27 août 1535, proclamèrent la Réformation, leur indépendance et la république. »

A cette nouvelle, Charles III de Savoie bondit. Il leva des troupes, fit occuper les localités voisines de Genève et fit établir des croisières sur le lac pour intercepter toute communication entre son ennemi et le pays de Vaud.

Genève demanda de nouveau du secours à Berne, qui fit la sourde oreille. Alors, elle s'adressa aux peuples protestants de la Suisse. A cet appel, des corps francs se levèrent à Bienne, dans le Seeland et surtout à Neuchâtel et coururent au secours des Genevois. Ces corps francs durent naturellement éviter le Pays-de-Vaud. Ils se jetèrent sur les sommets du Jura, suivirent le Val-de-Travers, la vallée de Sainte-Croix, celle du lac de Joux, du bois d'Amont et des Dappes. Arrivés à Saint-Cergues, ils descendirent dans la plaine où ils furent attaqués près de Gingins, puis, quoique vainqueurs, obligés de regagner leurs pénates à la faveur de sauf-conduits, délivrés par Berne.

Cette brave petite troupe de 900 hommes était commandée par un vieil officier, brave et expérimenté, Jacob Wildermouth.

Elle se mit en marche par une nuit d'octobre, malgré les remontrances du gouverneur, qui menaçait les chefs de la colère de Mme de Longueville, souveraine de Neuchâtel.

Les femmes exhortèrent leurs maris de ne pas se laisser intimider, leur déclarant qu'elles partiraient elles-mêmes s'ils ne marchaient pas. Quelques-unes, plus exaltées encore, s'armèrent de larges épées ou de hallebardes et accompagnèrent leurs époux.

Arrivés à l'entrée des gorges du Val-de-Travers, le gouverneur arrêta la troupe et fit de nouvelles menaces, si furieuses que beaucoup en furent ébranlés. Alors le chef Wildermouth s'écria :

— Eh bien, que ceux qui ne se sentent pas le courage d'aller combattre pour leurs frères n'avancent pas : car nous aimons mieux être peu de gens et de cœur, comme Gédéon, que de traîner des gens timides. Là-dessus, chacun se mit à genoux, et pria de grand cœur. Puis, lorsque la petite armée se fut relevée, le chef s'écria :

— Que celui à qui Dieu donne de venir batailler pour nos frères viennent et que les autres s'en retournent !

Alors plus de quatre cents hommes quittèrent la troupe, car le gouverneur les avait menacés dans leurs vies et leurs propriétés. Les autres marchèrent de l'avant.

Il fallut franchir des montagnes et suivre les grandes Joux ; la troupe avait de la neige jusqu'aux genoux et eut à souffrir de la faim et du froid. Cependant, le surlendemain au soir, elle arrivait à Saint-Cergues, dont les habitants s'étaient enfuis, emportant vivres et provisions.

Les Neuchâtelois passèrent là une bonne nuit, quoique sans nourriture. Vers le matin, le bataillon descendit alors la montagne pour arriver au village de Gingins, où il espérait trouver à manger.

Pressés par la faim, les Neuchâtelois descendaient la montagne à grands pas, lorsque trois jeunes gens — trois traîtres — qui s'étaient offerts pour les guider, les firent entrer dans un chemin creux. A cet instant, ils se virent arrêter par plus de 3000 hommes, à pied et à cheval, bien armés. Leur troupe se croyant sûre du succès, poussait déjà des cris de victoire. Le bataillon des Neuchâtelois ne comptait plus, à ce moment, que 415 hommes, dont cent seulement étaient armés d'arquebuses ; les autres n'avaient que des épées ou des hallebardes.

Wildermouth s'avança et demanda qu'on lui donnât passage pour Genève. On lui répondit qu'on ne le permettrait point. « Nous le prendrons alors ! » crièrent les Neuchâtelois tout d'une voix. Et aussitôt le combat commença.

Les décharges des Savoyards passèrent par dessus les têtes des Neuchâtelois, qui fondirent sur l'ennemi, piques baissées. Luttant dans la proportion de 1 contre 7, ils combattirent avec l'énergie du désespoir. Les hommes armés d'arquebuses s'en servirent comme de massues ; des femmes luttèrent côte à côte avec leurs maris ou leurs frères. L'une d'elles, armée d'une grande épée à deux mains, tua plusieurs Savoyards et lutta comme une lionne jusqu'au moment où une arquebuse vint l'atteindre en pleine poitrine. Elle tomba pour ne plus se relever.

Bientôt l'ennemi plia de tous côtés, et il s'enfuit, les laissant maîtres du champ de bataille et de Gingins. Plus de 500 Savoyards et autres furent tués. Les vainqueurs ne perdirent que sept combattants.

Tel est, d'après les chroniqueurs du temps, le récit du combat de Gingins.

Le moment psychologique. — On reprochait à un père de marier son fils trop tôt.

— Attendez au moins qu'il soit raisonnable, lui disait-on.

— Pas si bête ! il ne voudrait plus.

Pensée. — Le rôle social des femmes n'est grand que parce qu'il est autre que celui des hommes. Si elles avaient la tribune elles perdraient le foyer. HENRY FOURQUIER.

REPORTAGE

Rien n'arrête un reporter ; il n'a ni retenue ni scrupule ; peu lui chaut de passer pour un indiscret, pour un importun, pour un « crampon », même. Il fait flèche de tout bois ; les détails les plus infimes, les plus insignifiants, il ramasse tout, quitte à suppléer, par son imagination et sans aucun souci de la vérité ni de la vraisemblance, à l'insuffisance d'intérêt de la cause qu'il instruit.

Et le public, le bon public « marche » ; il prend tout pour bon argent.

Certains reporters trouvent cependant plus malins qu'eux et reçoivent parfois de petites leçons. Ils n'en tirent d'ailleurs aucun profit.

Un matin, M. Challemel-Lacour — qui fut ambassadeur de France à Berne — recevait, au Sénat, la visite d'un reporter anxieux de connaître ses intimités et qui notait scrupuleusement les moindres détails de sa chambre à coucher.

Lorsque l'inventaire fut achevé, Challemel-Lacour alla vers sa table de nuit, l'ouvrit toute grande, et, d'un geste courtois, désignant l'urne :

— Pardon, monsieur, fit-il, je crois que vous oubliez ceci ?

La comète. — Deux bons vieux parlent de la comète annoncée et des dangers dont elle nous menace.

— Y a pas, ce ne serait pas tant rigolo, si cette comète venait donner une turtée à la terre. On dit qu'on serait tous asphyxiés.

— Oh ! bast, c'est des bêtises, tout ça. Moi j'ai pas peur. Et pi d'ailleurs si cette affaire arrivait de nuit, le mal serait pas bien grand ; y aurait jamais que les rôdeurs qui seraient étertis.

— Et puis les gapions !...

— C'est vrai !... J'y pensais pas... Oh ! ma foi, que veux-tu ;... c'est leur métier. C.

AU CERCLE

Il est situé sur la grand' place et on le trouve dans n'importe quelle petite ville.

Nos gentes cités vaudoises en ont toutes un ou deux ayant leurs caractères spéciaux et leurs signes distinctifs comme du reste les honnêtes citoyens qui les fréquentent.

Dans certains endroits, où la largeur des idées est proportionnelle à celle des rues, deux voisins vivront côte à côte toute une vie sans échanger dix paroles : ils ne vont pas au même cercle !

En villégiature l'été dernier dans une des « quatre bonnes villes », j'eus la fantaisie, un